



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement no 510 (2020)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le 15 janvier 2020 le règlement suivant :

Règlement no 510 (2020) : Règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux, pour l'exercice financier 2020.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, durant les heures normales de bureau; lesdits règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 20 janvier 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 20 janvier 2020 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 20 janvier 2020.

Donné à Carignan, ce 20 janvier 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière